

Le 10/06/2021

Nouvelle organisation pour l'envoi des mails.

Bonjour,

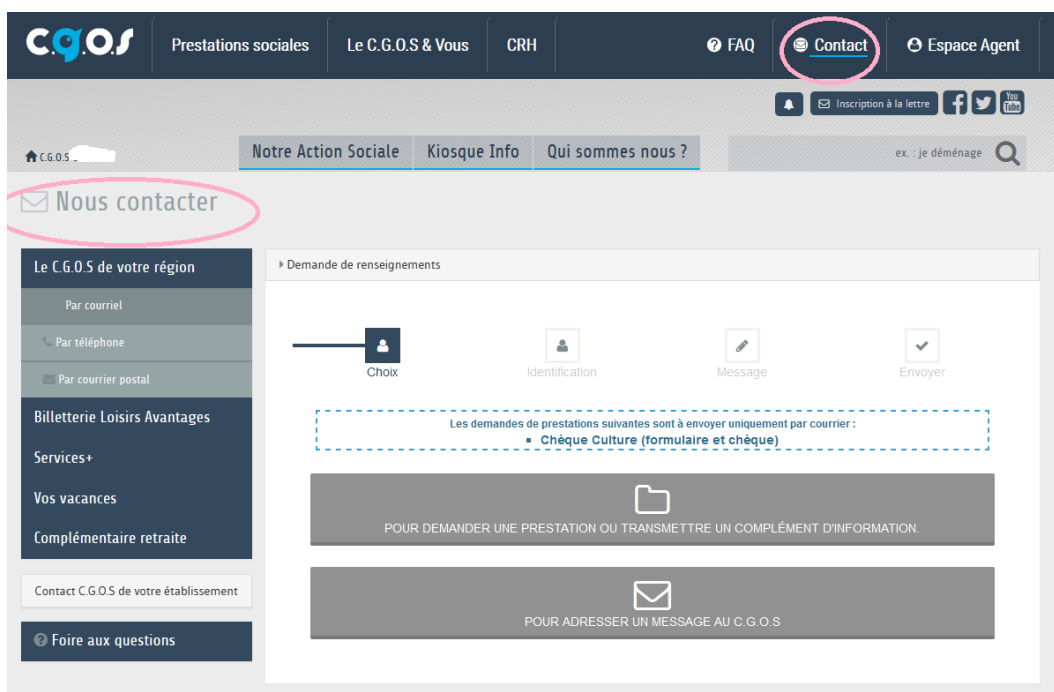
A compter du lundi 14 juin 2021, la rubrique « **contact** » du **C.G.O.S** évolue.

Le C.G.O.S a mis en place une nouvelle organisation pour mieux gérer la réception des mails agents.

Les agents seront invités à écrire au C.G.O.S Centre-Val de Loire, via la rubrique **CONTACT** du site www.cgos.info.

Ainsi, tout envoi de mails vers la boîte 11prest@cgos.asso.fr **ne sera plus possible**.

Cette nouvelle fonctionnalité oblige l'agent à disposer d'une adresse de messagerie et d'un numéro C.G.O.S. Sans ces informations, il ne pourra pas écrire au C.G.O.S.



L'adresse de messagerie 11prest@cgos.asso.fr sera fermée. Le message suivant sera automatiquement généré :

"Attention : Cette boîte de réception est fermée.

Votre mail est donc détruit sans être lu.

Pour que votre demande soit prise en charge, envoyez-la de nouveau en passant par la [rubrique contact](#) de notre site internet ou en cliquant sur c.cgos.info.

Cordialement,

Votre conseiller C.G.O.S"

Lorsque l'agent souhaite envoyer un message, ou une demande, il a deux possibilités :

- **1- TRANSMETTRE UNE DEMANDE AVEC PIÈCE JOINTE**

L'agent devra sélectionner la rubrique « **POUR DEMANDER UNE PRESTATION OU TRANSMETTRE UN COMPLÈMENT D'INFORMATION** »

Il n'y a pas de blocage d'envoi, même si en principe l'agent doit avoir préalablement constitué son dossier C.G.O.S avant envoi d'une demande de prestation.

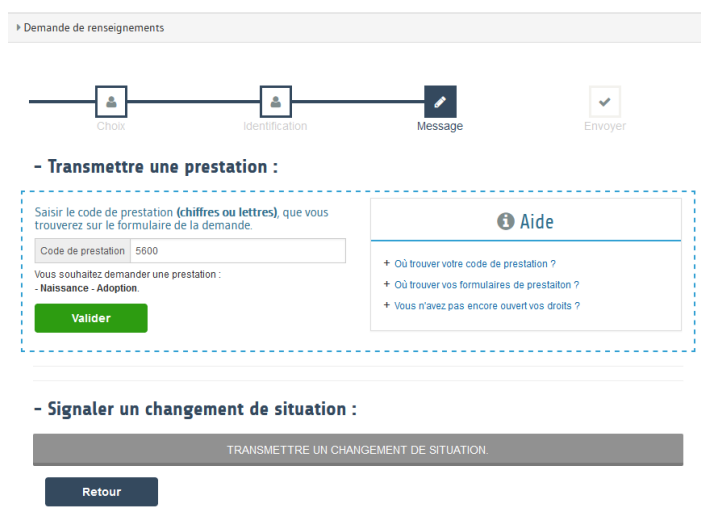
L'agent devra compléter obligatoirement les rubriques :

1. Adresse mail
2. Numéro C.G.O.S
3. Objet de la prestation (une prestation par mail),
4. Code de la prestation OU lettre
5. Joindre le formulaire afférent et justificatif

Il pourra aussi transmettre un retour de Complément d'information ou de changement de situation.



L'agent devra sélectionner la prestation à envoyer par le code de la prestation (code visible en haut à droite du formulaire)



Demande de renseignements

Choix Identification Message Envoyer

Vous souhaitez : Demander une prestation.
Prestation concernée : Naissance - Adoption [Modifier mon choix.](#)

Document(s) à joindre :

- Formulaire C.G.O.S complété
- Justificatif(s), si nécessaire.

Formats de fichiers acceptés : .jpg .jpeg .png et .pdf | Poids maximum 8Mo par fichier | 6 fichiers maximum

sélectionner un fichier ou glissez le dans cet espace ...

Retour Envoyer

L'agent devra joindre le formulaire de prestation ainsi que le ou les justificatif(s) afférents.

- Il peut joindre des pièces dans la limite de 8 MO, soit 6 fichiers maximum. Il n'a pas la possibilité de prévisualiser ses fichiers avant envoi.

- 2- ENVOI D'UN MESSAGE SANS PIERCE JOINTE

Si l'agent souhaite poser une question.

L'agent devra compléter obligatoirement les rubriques :

1. Adresse de messagerie,
2. Numéro C.G.O.S
3. Objet de la prestation

Demande de renseignements

Choix Identification Message Envoyer

Les demandes de prestations suivantes sont à envoyer uniquement par courrier :

- Chèque Culture (formulaire et chèque)

POUR DEMANDER UNE PRESTATION OU TRANSMETTRE UN COMPLÉMENT D'INFORMATION.

POUR ADRESSER UN MESSAGE AU C.G.O.S

2 – envoi sans pièce jointe

- **IMPORTANT :**

Prestation Chèque Culture : La prestation Chèque culture doit être exclusivement envoyée par courrier (comme indiqué sur le formulaire de contact)

2- Nouvelle boîte mail pour envoi des dossiers aides et départ retraite :

1. L'adresse de messagerie 11contact@cgos.asso.fr est désormais dédiée à la réception des dossiers de demandes
 - a. D'aides
 - b. Départ retraite.

3- Autres boîtes mails :

1./Adresse de messagerie 11maladie@cgos.asso.fr : pas de changement, pour l'envoi des prestations maladie.

2./Adresse de messagerie 11contact@cgos.asso.fr : Elle est conservée. Elle est dédiée pour tous les échanges sur l'actualité du C.G.O.S et des questions sur des situations complexes.

4-Information agents

Une information sur le site du C.G.O.S est en ligne : rubrique Kiosque info ou sur la page d'accueil du site www.cgos.info.

Je vous souhaite une bonne réception de ces informations.

Marie BRICE
Déléguée régionale
C.G.O.S Centre-Val de Loire

